

Le culte protestant

Jacques Gabet, dates, faits et méfaits

[Rédacteur : Bernard Torgue]

Le contexte :

Évoquer les lieux cultuels d'Estrablin, nous conduit tout naturellement à nous intéresser au rôle primordial qu'a eu, en région viennoise, notre compatriote Jacques Gabet. Si à notre connaissance, il n'a pas transformé sa demeure estrablinoise en temple protestant, il y réunissait discrètement les huguenots viennois (protestants en guerre contre les catholiques). Mayoud indique que Calvin, le chef de la Réforme, aurait résidé plusieurs jours à la Gabetière.



A droite, portrait Jacques Calvin – source Wikipédia

Qui était Jacques Gabet ?

- Jacques Gabet est décrit comme un protestant engagé, impliqué dans les guerres de religion du XVI^e siècle.
- Jacques Gabet est né à Chatonnay dans une famille anoblie en 1453 par le Dauphin Louis II, futur roi Louis XI, roi de France, en raison de « la fourniture d'excellents poissons ».
- En 1549, il épouse Claudine de Vaulpergue. Elle possédait à Gémens (alors mandement de Pinet) la maison de Béruges (Embellonge) ainsi que les martinets (1) où l'on forgeait le fer et un moulin à papier.
- A Vienne, Jacques Gabet réside place du Jeu de Paume (P. Cavard), probablement la maison qu'occupera, plus tard, la famille Tremeau, propriétaire de l'usine de la Bougie à Estrablin. C'est dans cette demeure viennoise, le 15 janvier 1562, que Gabet, juge royal, « fit prêcher pour la première fois par des ministres, à la manière de Genève » (P. Cavard).
- Pierre Cavard, dans son livre « La réforme et les guerres de religion à Vienne » (1950 – éditions Blanchard Frères – page 167), nous propose deux récits de la mort de Jacques Gabet : l'un de Savignieu, l'autre de Jacques Le Blanc. « *Cependant on recherchait Jacques Gabet, l'instigateur de la tentative manquée du 10 avril. Un détachement de soldats s'était rendu à sa maison de Gemens (ndlr : Estrablin n'était pas encore une commune), pour s'emparer de lui, si par hasard il s'y cachait : mais il n'y avait personne. On devait le découvrir quelques jours plus tard. 'Ledit Gabet... estant à*

Chatonnay, faisant entreprinse de se saisir de ceste ville de Vienne, fut prins par les soldats de ceste ville le vingt-cinquième apvril et, se voulant rebeller, en l'amenant fut tué par les soldats à coups d'arquebusades, au grand contentement des habitans de ceste ville, tous loyaux serviteurs du roy'. Tel est le récit de Jacques Le Blanc, secrétaire du chapitre ». Cl. Charvet -Fastes de la ville de Vienne -page 201)

Les faits et les méfaits du protestantisme prôné par Jacques Gabet

Après la révocation de l'Édit de Nantes, la place prise par les protestants en France (3%) et surtout, dans les pays d'accueil (47% aux Etats-Unis), atteste de l'intérêt de cette confession.

Mais que contenait cette Réforme dont Jacques Gabet a été un ardent propagateur ? Outre les différences bien connues entre catholiques et protestants : accès direct à la Bible, absence de hiérarchie, retrait du culte de la Vierge Marie, fin des abus de la papauté et des prélats, mariage des pasteurs, pas de vente des indulgences (2) ... C'est au plan économique que l'on mesure l'erreur de Louis XIV en révoquant l'Édit de Nantes ; la différence d'approche est la suivante :

- le protestantisme encourage les hommes à être des acteurs économiques performants. On peut être riche. Le riche, comme l'État, ne doit pas faire aumône au pauvre, mais lui offrir du travail.
- les catholiques, eux, voient dans le pauvre, la figure du Christ. C'est par l'aumône donnée au pauvre que l'on approche Dieu.

Les protestants quittent alors la France qui perd une grande partie des forces servant le progrès économique, ceux que Michelet appelle « l'élite de la France ».

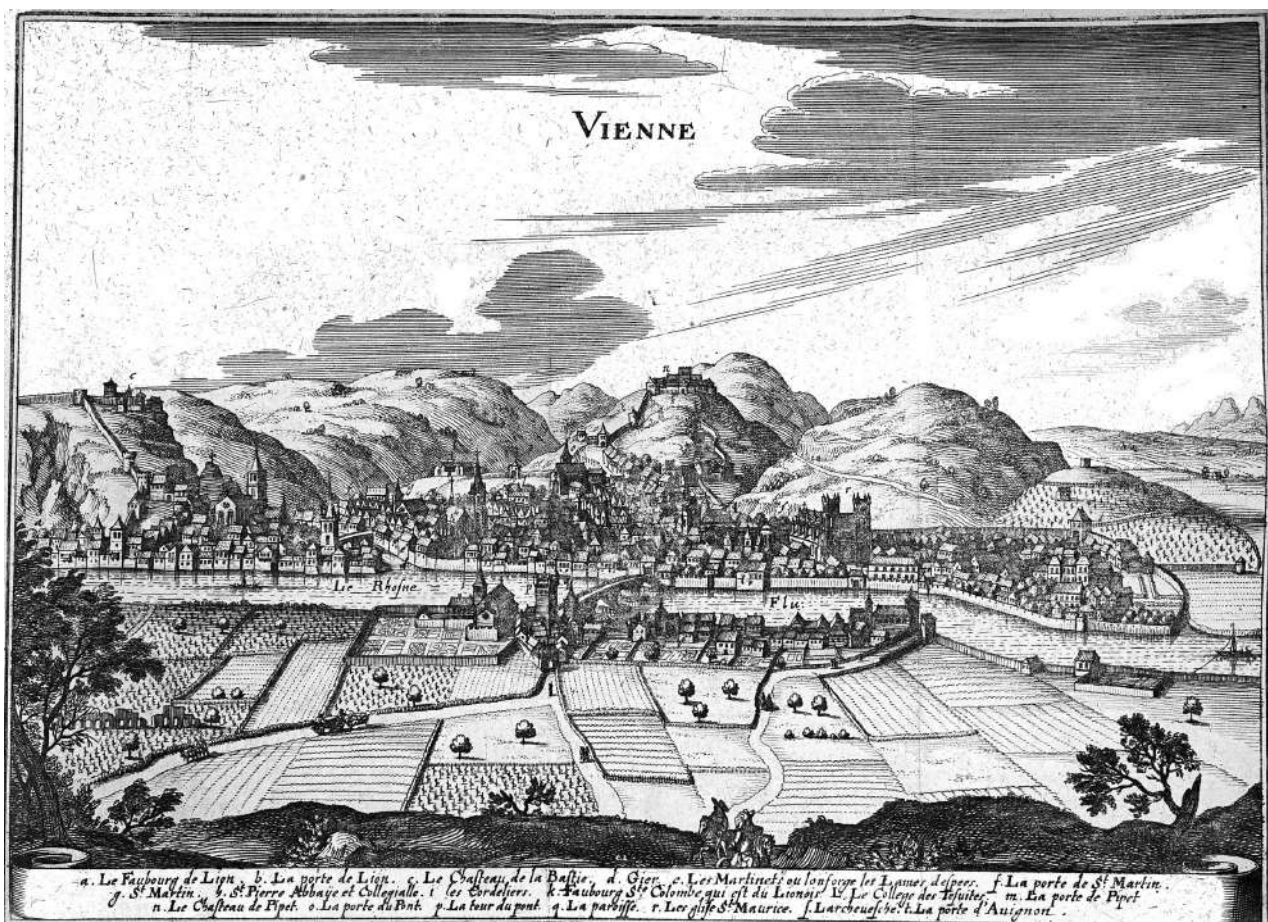
Dans son livre, le chanoine Pierre Cavard (1889-1969), originaire de Chatonnay comme Jacques Gabet, nous apprend que ce dernier avait brûlé en 1562, notre petite église de Saint Martin de Gémens. Mais les méfaits ne se limitent pas à ce cas, c'est encore Jacques Gabet qui a ouvert la ville de Vienne au Baron des Adrets, et permis la destruction et la profanisation par ses hommes, des édifices chrétiens, décrit en ces termes : *« Leurs hommes, sitôt lâchés dans les rues, se précipitent sur les édifices sacrés. Ce qui les anime, c'est moins l'attrait du butin que la rage de profaner et de détruire. Ils sont la proie d'un aveugle et bas fanatisme. La cathédrale est naturellement leur première victime. En arrivant devant la façade, ils déchargent leurs pistolets ou leurs arquebuses sur les statues des niches et des tympans et la dentelure des archivolttes. D'aucuns battent les portes à coups de bélier et, quand elles ont cédé sous le choc, toute la bande s'engouffre dans la nef, tirant encore aux vitraux, décapitant les Saints de pierre sur leurs socles, brisant la croix monumentale du jubé, les tableaux, les images de bois, renversant la colonne de marbre noir 'qu'on disoit estre la mesure de Dieu' parce que, selon l'opinion populaire, sa hauteur représentait exactement la stature du Christ. Le juge Putod et les consuls, accourus sur les lieux, tentent de s'interposer et d'arrêter cet horrible jeu de massacre. C'est peine inutile :*

leurs objurgations (3) se perdent dans le tumulte. Pour finir, les huguenots escaladent les tours et arrachent aux clochers leur couverture de plomb.

Les mêmes scènes de vandalisme se répètent à Saint André le Bas. Les soldats, s'étant introduits dans l'église en forçant les portes, brisent les statues, abattent le chœur, saccagent la chapelle de Saint-Jacques et font brûler en pleine nef les terriers (4) et les chartes. De là ils se rendent au prieuré de Saint-Martin, où ils rompent 'toutes les structures et ediffications, comme ymages, chappelles, autelz, toutz trélictz de fert, serrures et ferrementz et aussi les bénictiers tant de fer que de mestail' ; ils y font, en un mot, tant de mal et de désordre qu'à peine le saurait-on dire. De semblables brigandages s'opèrent à Saint-André le Haut (*). » (1950 – La réforme et les guerres de religion à Vienne - éditions Blanchard Frères – pages 69 et 70)

(*) Archives de Vienne GC. 31, N°83 – le détail des déprédations commises à Saint Pierre n'est pas connu.

- (1) Martinet : Machine comportant une masse frappante mue au moyen d'une roue à cames et servant au forgeage des petites pièces. Source Larousse.
- (2) Indulgences : Religion catholique - Remise des peines méritées par les péchés, accordée par l'Église dans une circonstance particulière.
- (3) Objurgations : Vive remontrance, critique, mise en garde sévères, en particulier pour détourner quelqu'un de ses projets. Source Larousse
- (4) Terriers : En droit féodal, un terrier ou livre terrier est un registre où sont consignés l'étendue et les revenus des terres, les limites et les droits d'un ou de plusieurs fiefs appartenant à un seigneur. On parle ensuite de terriers communaux qui sont les documents ayant précédé les cadastres.



Vienne- gravure de 1661